

Commune d'ARS SUR MOSELLE
AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

Marché public de Service - Procédure adaptée

NETTOYAGE DE BÂTIMENTS COMMUNAUX

1- Nom et adresse du pouvoir adjudicateur :

Mairie d'ARS SUR MOSELLE, Place Franklin Roosevelt - 57130 ARS SUR MOSELLE
Tél : 03.87.60.65.70

Objet du marché : Contrat de nettoyage de bâtiments communaux : MAIRIE, Périscolaire Mairie, Périscolaire MOULIN FLEURI, Grande Salle de Sport GYMNASSE Stéphane SUSUNG, L'Ecole RESSEGUIER, L'Ecole VAL DE MANCE, l'Annexe Ecole VAL DE MANCE, L'Ecole de Musique, Petit Gymnase, Vestiaires Foot, comprenant la reprise du personnel de l'entreprise sortante selon l'annexe 7 de la convention collective nationale des entreprises de propreté ainsi que la fourniture par le CANDIDAT des matériels et produits nécessaires.

Option 1* : Contrat de Mission d'encadrement et formation de 3 agents communaux chargé de l'entretien des bâtiments suivants : Mairie, Foyer Mairie, Salle des Fêtes, Dojo, Gymnase Municipal, Ludothèque, Ateliers, Bibliothèque, Boulodrome, Centre Socio-Culturel y compris la fourniture par le CANDIDAT des matériels et produits nécessaires.

Option 2* : Contrat de nettoyage annuel des vitres d'une surface approximative de 1117 m²

**Visite obligatoire des bâtiments communaux
Vendredi 18 Octobre à 9h00 Hall Accueil Mairie**

Caractéristiques principales :

Le contrat est réparti en un seul lot.

*Les Options font partie intégrante de l'offre de base

Durée du contrat : 3 ans

Date prévisionnelle de démarrage de la mission : 1^{er} janvier 2014

2- Conditions de participation - renseignements minimum requis :

Présentation des documents et renseignements fournis obligatoirement par les candidats prévus aux articles 44 à 47 du Code des Marchés Publics (DC1, DC2, DC3, DC4, DC6), références, attestations d'assurance ; ainsi que tous documents prévus au règlement de consultation.

5- Critères d'attribution du marché et pondération :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :

Prix 50 % ; Valeur technique 40% ; Références 10%

6- Conditions relatives au marché :

Paiement par mandat administratif (30 jours). Prix forfaitaire non actualisable.

7- Type de procédure : Procédure adaptée avec phase de négociation (Art 28 du CMP).

8- Voie de recours : Tribunal Administratif de STRASBOURG - 31, avenue de la Paix - 67000 STRASBOURG.

9- Date et heure limite de remise des offres : **Jeudi 31 octobre 2013 à 16 heures**

10- Délai minimum de validité des offres :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

11- Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :

M. Claude SCHNEIDER Services Techniques

Tel : 03 87 60 61 66

M. Philippe LENTZ

Services Techniques

Tel : 06 72 87 58 44

12- Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

M. Eric VOIRGARD
Tel : 03 87 60 65 70

Service Comptabilité/Marchés Publics
Mail : e.voirgard@ville-arssurmoselle.fr

13- Retrait du dossier de consultation et envoi : Librement téléchargeable sur le site de la Mairie rubrique Marchés Publics/Consultations Publiques : <http://www.ville-arssurmoselle.fr/>

5- Remise des Offres : sous pli fermé portant la mention « MAPA Nettoyage de bâtiments communaux » à l'adresse du pouvoir adjudicateur, à la main contre récépissé ou adressées par la Poste, avant les date et heure limites.

6- Date d'envoi à la publication : vendredi 11 Octobre 2013

Le représentant du Pouvoir Adjudicateur :
Bruno VALDEVIT, Maire d'ARS SUR MOSELLE